

D'un coût global de 1.449.261 euros, soit près d'un milliard de francs CFA, financé à hauteur de 80 pour cent par l'Union Européenne, ce programme contribuera à faire respecter les droits des femmes et des filles au Bénin, indique-t-on.

Il contribuera également au renforcement des mécanismes de prévention et de réhabilitation des cas de mauvais traitements dans huit des douze départements administratifs du Bénin à travers l'action pour un changement de comportements au niveau communautaire, départemental et national.

S'exprimant à l'occasion de la cérémonie du lancement de ce programme, le chef de la Délégation de l'Union Européenne au Bénin, Mme Françoise Collet, a estimé qu'au Bénin, les droits des femmes et des filles continuent d'être bafoués.

« Au Bénin, la violence à l'égard des femmes est très répandue et profondément enraciné dans les mœurs avec des conséquences très graves sur le bien être de la femme et de la fille; 69 pour cent de femmes ont subi une violence au moins une fois dans leur vie », a-t-elle déploré, soulignant les différentes formes de violences exercées sur les femmes.

« Les formes de violences les plus courantes s'étendent des propos injurieux aux coups, à la séquestration, aux mutilations, au harcèlement ou à la traite des enfants, a-t-elle dit, déplorant que « le système sanitaire ne permet pas de répondre actuellement aux besoins de prise en charge sanitaire réelle ».